

## ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytsverve,  
Ambassadeur, Représentant permanent

Conseil de sécurité

Briefing “Threats to international peace and security”

New York, le 22 août 2019

---

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d’abord remercier Mme Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, pour son introduction.

Madame la Présidente,

La Belgique est particulièrement préoccupée par les risques actuels dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement. La fin du Traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), les menaces qui pèsent sur le Plan d’action global commun (JCPOA), ainsi que les incertitudes qui planent sur l’avenir du traité New START et du dossier nord-coréen sont autant d’éléments inquiétants.

Ces récents développements témoignent de la polarisation accrue au sein de la communauté internationale où la confiance et la coopération entre Etats marquent un profond recul. Ce climat met à rude épreuve l’architecture mondiale de non-prolifération et de désarmement, et rend plus difficiles encore les progrès qui sont pourtant indispensables alors que les risques de prolifération augmentent.

Comme cela a été dit, le Traité INF fut un pilier de la sécurité européenne et mondiale pendant plus de 30 ans. Grâce à ce traité, près de trois mille missiles équipés de têtes nucléaires ou conventionnelles ont été retirés du sol européen et détruits de manière vérifiable. Le traité représentait donc une contribution tangible à la réalisation des obligations des Etats-Unis et de la Russie en matière de désarmement au titre de l’article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Par conséquent, la Belgique déplore vivement la disparition du traité INF. Nous regrettons que la Russie n’ait pas répondu aux appels internationaux répétés lui demandant de reprendre l’exécution de ses obligations découlant du traité. La dissolution du traité en fut le résultat.

Notre débat ne peut toutefois se limiter à des accusations et des récriminations. Il importe que la Russie et les Etats-Unis s’engagent dans un dialogue actif et constructif, afin de s’accorder sur des mesures de stabilisation et de rétablissement de la confiance. Une nouvelle course aux armements n’est dans l’intérêt de personne.

Par ailleurs, le pouvoir destructeur sans égal de l’arme nucléaire nous rappelle la nécessité, non seulement de prévenir toute prolifération, mais aussi d’avancer dans le domaine du désarmement.

Plus concrètement, la Belgique appelle la Russie et les Etats-Unis à mener un dialogue productif afin d’élaborer des initiatives en vue de renforcer la stabilité stratégique et de réduire de manière résolue leurs arsenaux nucléaires, incluant tous les types de système d’armes. Nous soulignons également l’importance d’une prorogation du traité New START au-delà de 2021, dont l’expiration mettrait fin à toute limitation des forces stratégiques nucléaires des deux pays.

N'oublions pas non plus la responsabilité d'autres Etats possesseurs d'armes nucléaires de contribuer à la maîtrise des armements par leurs actions et par leur participation aux délibérations internationales. Le développement de nouvelles capacités et l'élargissement d'arsenaux nous éloignent des objectifs agréés dans le cadre du Traité de non-prolifération.

Madame la Présidente,

Finalement, je souhaite souligner que le régime global de non-prolifération constitue un élément crucial du système multilatéral fondé sur le droit international. Nous avons tous un intérêt national dans l'existence d'un ordre global basé sur le contrôle des armes, le désarmement et la non-prolifération.

Je vous remercie.